

POLITIQUE DE RETOUR ET DE REMBOURSEMENT POUR IDENTIFIANTS ET ACCESSOIRES

1. Conditions

- La marchandise doit être retournée dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de commande indiquée sur la facture;
- La marchandise doit être intacte et ne doit pas avoir été utilisée;
- La marchandise doit être retournée dans son emballage d'origine, qui doit être intact;
- Pour les identifiants, les paquets complets de 10, 30 ou 50 (numéros séquentiels) tels qu'indiqués sur la facture doivent être retournés;
- La marchandise décrite au point 2 ne peut être ni échangée, ni remboursée.

2. Marchandise ne pouvant pas être échangée ou remboursée

- Identifiants avec numéro de régie
- Identifiants avec lettre de l'année
- Identifiants avec espace vierge
- Identifiants de remplacement
- Identifiants pour cervidés
- Identifiants Angus ou Limousin
- Paquets incomplets d'identifiants
- Boucles pour veaux d'embouche hors Québec (panneau visuel jaune)
- Panneaux visuels vierges
- Unités de prélèvement de tissus
- Identifiants métalliques

3. Modalités de remboursement

- Toute demande de remboursement doit être faite par téléphone auprès du Service à la clientèle au :
450 677-1757 ou au **1 866 270-4319**
- La marchandise doit être retournée aux bureaux d'Attestra à l'adresse suivante :
Attestra
050-555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4E8
- Les coûts pour le retour de la marchandise doivent être assumés par l'acheteur (sauf si l'erreur est d'Attestra ou lors de la fermeture d'un dossier).



1 866 270-4319



1 866 473-4033



info@attestra.com

POL-909 (F)
2021-03-31